



Arnaque annuaire téléphonique

Par **landcl**, le **23/04/2009** à **11:30**

Bonjour,rnrnMon père s'est fait arnaquer hier suite au démarchage téléphonique d'un certain dénommé M. MARTIN pour l'annuaire télécom 118rn--sur document adresse mail donnée www.MAP118.com (qui n'existe pas)rnrnOn a beau savoir que cela existe, ce sont vraiment des professionnels de la manipulation.rnQuoi faire maintenant pour se couvrir ? Après prise de conscience que le fax d'engagement pour le changement d'annuaire (rémunéré biensûr !) qu'il venait de renvoyer daté et signé, nous avons renvoyé un autre fax nous rétractant justifié par le délai légal autorisé de 7 jours .rnMa question : le fax a-t-il valeur juridique ?rnrnNous pensons également porter plainte histoire de laisser une trace plus officielle.rnDe toute façon nous ne céderons pas aux pressions de demande de paiement qui pourront être adressées.

Par **Alicia24**, le **19/05/2009** à **18:46**

Bonjour. Ma mère aussi c'est fait arnaquer par ce genre de choses. Un monsieur Martin pour être sur une ligne internationale. Pour ce couvrir, je ne pense pas qu'il y est quelque choses. Il pourrait y avoir quoi comme conséquence après le renvoie de ce fax ? rnrnPorter plainte on le pense aussi. Je pense qu'il nous manipule. Ne verser pas 1 seul centime. Merci.

Par **Alicia24**, le **20/05/2009** à **19:12**

Ne vous laisser pas manipuler par un arnaqueur professionnelle basé en Espagne. Ne lâcher pas prise aller jusqu'au bout.